



PLAN D'ANIMATION TERRITORIALE EN VUE DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES PARIS 2024

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Mise à jour : février 2024

La circulaire du 25 novembre 2022 (NOR : IOMK2232990J) portant sur la sécurité de la coupe du monde de rugby 2023 et l'organisation des grands événements internationaux demandait l'élaboration par les Préfets de région, en lien avec les Recteurs de région académique et en s'appuyant sur les DRAJES, d'un plan d'action, permettant de dynamiser le territoire dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024.

L'instruction du 18 avril 2023 (NOR : SPOV2310487J) relative à l'animation territoriale en vue des JOP de Paris 2024 rappelle et précise cette demande. Elle a permis la mise en place d'une dynamique partenariale autour des différents temps festifs qui précèdent et accompagnent l'événement partout en France.

L'instruction du 15 janvier 2024 (NOR : MENV2400786J) relative à l'articulation de l'animation territoriale des JOP de Paris 2024 et de la Grande Cause Nationale 2024 vise à consolider la mobilisation de l'ensemble de nos concitoyens autour de l'événement et tout au long de l'année dans le cadre de la Grande Cause Nationale dédiée à la promotion de l'activité physique et sportive.

Le plan d'animation territoriale (PAT) de la région Auvergne-Rhône-Alpes élaboré en mai 2023 était amené à évoluer au regard de la dynamique territoriale. Il fait ainsi l'objet d'une mise à jour en 2024 pour appuyer la mobilisation des territoires à l'approche des JOP de Paris 2024.

Deux axes stratégiques sont définis pour répondre à cet objectif.

LES AXES DU PLAN

Axe 1 : Faire vivre les Jeux olympiques et paralympiques dans les territoires à travers des événements festifs et populaires vecteurs des valeurs du sport, de l'olympisme et du paralympisme

Les temps forts nationaux d'engagement en vue des Jeux de Paris 2024 :

- **La Tournée des Drapeaux du premier trimestre 2024**

En Auvergne-Rhône-Alpes, **12 territoires vont accueillir les drapeaux des anneaux olympiques, des agitos paralympiques et de l'emblème de Paris 2024** sur le premier trimestre de l'année 2024. La journée d'accueil des drapeaux sur le territoire est associée à un événement festif et populaire avec les athlètes et le mouvement sportif local (défilés dans les rues, réception à l'hôtel de ville, célébration des athlètes, visites de sites sportifs, rencontre entre les enfants et athlètes locaux, concerts, animations sportives, etc.)

Les informations sur la Tournée des Drapeaux sont disponibles au lien suivant : [Tournée des Drapeaux en 2024](#)

- **La Semaine olympique et paralympique (SOP)**

Du 2 au 6 avril en 2024, et comme chaque année, la SOP c'est une semaine pour promouvoir la pratique sportive chez les jeunes et mobiliser la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives inscrites dans l'ADN de l'Olympisme et du Paralympique. En 2024, ce sont déjà **415 projets qui sont prévus dans tous les territoires dans le cadre de la SOP**.

La carte des projets s'inscrivant dans le cadre de la SOP 2024 est consultable au lien suivant : [SOP 2024 AuRA](#)

- **J-100 avant les Jeux olympiques le 17 avril 2024**

- **J-100 avant les Jeux paralympiques le 20 mai 2024**

- **Les Relais de la Flamme Olympique et Flamme Paralympique**

La région Auvergne-Rhône-Alpes compte seulement 4 territoires engagés dans le temps fort national du Relais de la Flamme conduisant aux JOP : les départements de la Drôme, de la Loire, de la Haute-Savoie et la Communauté d'agglomération de Vichy.

Le Relais de la Flamme Olympique traversera les territoires de la région Auvergne-Rhône-Alpes du 20 au 23 juin 2024. Le Relais de la Flamme Paralympique, qui se caractérise singulièrement par la présence de plusieurs Flammes simultanément sur le territoire, comptera **une Flamme Paralympique qui partira de Thonon-les-Bains le 25 août 2024 et deux Flammes Paralympiques qui passeront par Lyon et Vichy le 26 août 2024**, avant de poursuivre leur chemin vers Paris.

Un calendrier détaillé des temps forts de l'année olympique et paralympiques 2024 en Auvergne-Rhône-Alpes présenté en annexe précise les dates de passage de la flamme dans les différentes villes étapes ainsi que les villes traversées.

- **La Journée Olympique le 23 juin 2024**

Plus qu'une manifestation sportive, cette journée est organisée, chaque année, pour promouvoir dans le monde entier les valeurs olympiques sur la base des trois piliers "bouger, apprendre et découvrir". A l'approche des Jeux de Paris 2024, de nombreux événements seront organisés sur le territoire régionale.

Les structures labellisées Terre de Jeux 2024 :

En Auvergne-Rhône-Alpes, plus de **420 collectivités sont labellisées « Terre de Jeux 2024 »**, dont 356 communes, 45 intercommunalités, 7 métropoles ou grandes agglomérations, 11 Départements et la Région. Ces collectivités sont par conséquent engagées dans l'animation du territoire. S'y ajoutent **15 associations sportives labellisées** : le Comité régional olympique et sportif (CROS), les Comités départementaux olympiques et sportifs et 3 fédérations sportives dont le siège est situé dans la région.

La liste des structures labellisées Terre de Jeux 2024 est consultable au lien suivant : [Liste TDJ 2024](#)

Les Centres de préparation aux Jeux :

Parmi les collectivités labellisées Terre de jeux 2024 de la région, **43 sont référencées Centre de Préparation aux Jeux (CPJ)**. Elles ont ainsi l'occasion d'accueillir les délégations du monde entier sur son territoire le temps d'un stage de préparation, ou comme base arrière pendant les Jeux.

La carte des équipements sportifs référencés CPJ est disponible au lien suivant : [CPJ AuRA – DATA ES](#)

Les Clubs 2024 :

Pendant les JOP, la région Auvergne-Rhône-Alpes va être animée notamment par des Clubs 2024, qui sont des fan zones mises en œuvre pendant la compétition. Les Clubs 2024 permettront une retransmission de l'événement sur des écrans géants mais aussi la mise en œuvre de temps d'animations autour des JOP et du sport.

Un total de **20 projets de Clubs 2024 sont déjà identifiés dans la région** (cf. carte en annexe).

Un dispositif de soutien financier :

Une délégation de crédits est prévue dans le cadre des budgets opérationnels de programme (BOP) régionaux, afin de soutenir les actions les plus significatives et structurantes du plan d'animation territoriale. **En 2023, elle a permis de soutenir 52 projets sur la région Auvergne-Rhône-Alpes.**

Pour l'année 2024, une nouvelle campagne de soutien financier est lancée en début d'année. Une note de cadrage précise les modalités de dépôt des demandes (par vague), ainsi que le cadre d'intervention possible. L'objectif est de **soutenir des événements d'envergure, structurants et impactants à destination du grand public avec une dimension JOP forte**. Ces événements doivent pouvoir proposer des initiations sportives et des animations culturelles et éducatives autour des valeurs du sport et des JOP. Afin d'atteindre le grand public, l'organisation

ciblée de ces événements dans des lieux à forte fréquentation du grand public tel que les centres commerciaux, les marchés ou les lieux touristiques est à privilégier.

Un temps de concertation partenarial sera organisé après chaque vague de dépôt des dossiers. Une commission technique est chargée d'émettre un avis sur les projets reçus. Elle est composée d'un partenaire représentatif des 4 collèges de la Conférence régionale du sport. La validation finale quant aux choix d'attribution sur des crédits BOP219 relève du Recteur de région académique en sa qualité de RBOP délégué.

Le dispositif de soutien financier vise à répondre à deux enjeux :

1- Cibler les territoires carencés en animation JOP comme priorité d'intervention du PAT

Les territoires non couverts par les célébrations spécifiques en lien avec le COJOP telles que le Relais de la Flamme et les Clubs 2024 ou des événements financés via le dispositif de soutien financier en 2023 feront l'objet d'une attention particulière sur l'appel à projet 2024 dédié à l'animation territoriale des JOP. Les têtes de réseaux partenaires engagées dans le PAT ainsi que les Services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) et leurs réseaux seront mobilisés pour impulser et accompagner des projets dans ces territoires.

2- Enrichir les célébrations organisées autour des JOP dans les territoires couverts

Plusieurs territoires sont déjà pleinement mobilisés dans les animations et les temps forts nationaux conduisant aux Jeux. Une intervention en complémentarité des actions mises en place sera envisageable afin de renforcer ces temps forts et particulièrement la dimension olympique et paralympique des actions, notamment la promotion de leur histoire et de leurs valeurs.

Contribution de la DRAJES :

- Relais d'information via ses réseaux concernant les temps forts
- Pilotage du dispositif de soutien financier à l'animation territoriale des JOP
- Appui aux SDJES dans la réalisation de supports de communication (diffusés lors de manifestations pour lesquelles ils sont associés)

Axe 2 : Valoriser les animations en faveur des Jeux olympiques et paralympiques dans les territoires et plus largement de promotion de l'activité physique et sportive, Grande Cause Nationale 2024

Afin de valoriser les animations mises en place dans les territoires de la région Auvergne-Rhône-Alpes, la DRAJES tient à jour une **cartographie qui recense les événements mis en place sur les différents temps forts d'engagement menant aux JOP**. La cartographie présentée en annexe est consultable en ligne au lien suivant : [Cartographie PAT AuRA](#). Elle met en valeurs les éléments suivants qui contribueront à faire vivre les JOP dans les territoires de la région :

- les 12 territoires de la région concernés par la Tournée des Drapeaux au premier trimestre 2024 ;
- les villes étapes et villes traversées par le Relais de la Flamme Olympique et le Relais de la Flamme Paralympique ;
- les lieux où un projet de Club 2024 est prévu dans la région ;
- les événements et animations territoriales relatives aux JOP prévues dans la région et financées via le dispositif de soutien financier à l'animation territoriale des JOP.

La cartographie précisera les dates, lieux et programmes d'animation prévus selon les informations communiquées à la DRAJES.

La promotion de l'activité physique et sportive : Grande Cause Nationale 2024 :

En juillet 2022, le Président de la République a décidé de faire de **la promotion de l'activité physique et sportive la Grande Cause Nationale 2024 (GCN2024)**.

Une double raison justifie ce choix :

- **l'accueil des JOP**, qui nous donne une opportunité exceptionnelle pour promouvoir les bienfaits du sport et ainsi accélérer la construction d'une nation sportive ;
- **l'urgence sanitaire que constitue la progression de la sédentarité** dans notre pays du fait des bouleversements de nos modes de vie, et d'une addiction toujours plus forte aux écrans en particulier chez les plus jeunes.

Pour répondre à ces enjeux, la GCN2024 a trois objectifs :

- **mettre le sport au cours de nos politiques publiques**, de l'interministérialité et du pacte républicain ;
- **mobiliser les acteurs du sport et toutes les forces vives** du pays pour valoriser la place du sport dans notre société ;
- inciter les Français, à tous les âges et sur tous les territoires, à **faire davantage d'activité physique et sportive**.

Elle s'appuie sur un marqueur simple : afin d'inviter les Françaises et Français à pratiquer, un repère simple, accessible et fédérateur a été choisi autour des **30 minutes d'activités physiques quotidienne**.

Tout au long de l'année 2024, la GCN devra **irriguer l'ensemble des politiques publiques** déjà existantes permettant l'accès à la pratique sportive pour le plus grand nombre mais aussi **se décliner autour de temps spécifiques nationaux et locaux** incitant à la pratique sportive.

Dans ce cadre, l'ensemble des actions menées dans les territoires répondant à l'un des critères suivants peuvent bénéficier d'une communication spécifique en **se labellisant « Grande Cause Nationale 2024 »** :

- promouvoir les 30 minutes d'activité physique quotidienne ;
- encourager la pratique sportive auprès des publics éloignés (femmes, seniors, étudiants, personnes en situation de handicap) ;
- promouvoir l'égalité d'accès au sport pour tous ;
- encourager le rapprochement entre culture et sport ;
- affirmer le rôle sociétal du sport.

Lien vers la plateforme de labellisation : [Se labelliser GCN2024](#)

Une carte interactive recensant les projets et les événements labellisés GCN 2024 est consultable au même lien : [Cartographie GCN 2024](#).

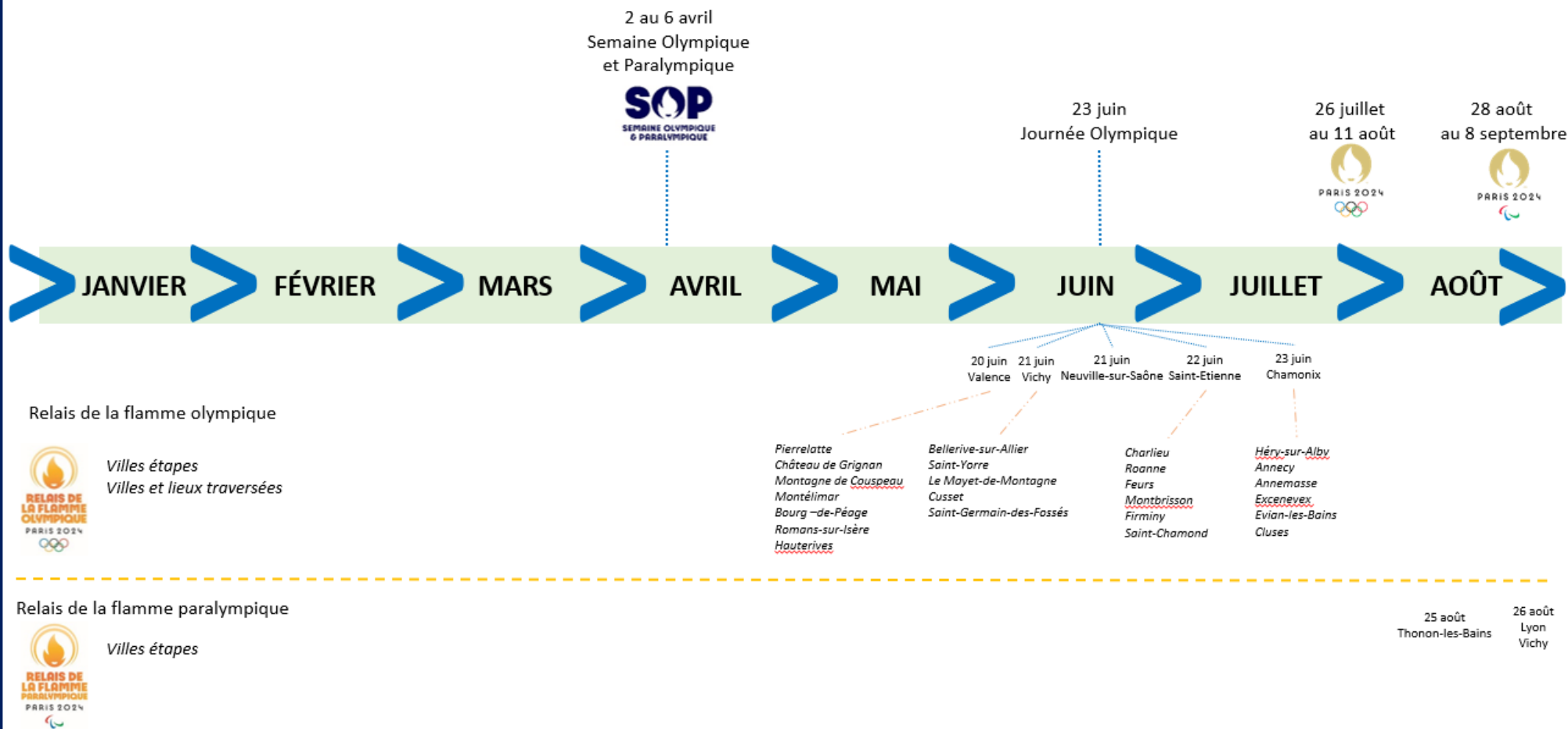
Il est à noter que les actions soutenues dans le cadre des célébrations des JOP pourront être labellisées dès lors qu'elles répondent à l'un des 5 critères susmentionnés.

Contribution de la DRAJES :

- Gestion de la labellisation GCN2024
- Suivi du projet phare régional GCN2024 défini en lien avec le bureau de la Conférence régionale du sport
- Appui à certain temps nationaux, notamment la Journée régionale pour une France en forme du 23 avril 2024 qui aura lieu à Lyon

TEMPS FORTS DE L'ANNÉE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE 2024

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Cartographie « Plan d'animation territoriale Auvergne-Rhône-Alpes en vue des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024

Lien de consultation de la cartographie : [Cartographie PAT AuRA](#)

- Villes étapes - Relais de la Flamme OLY
 Tous les éléments
- Villes traversées - Relais de la Flamme OLY
 Tous les éléments
- Villes étapes - Relais de la Flamme PARA
 Tous les éléments
- Tournée des drapeaux
 Tous les éléments
- Evénements d'animation territoriale relatives aux JOP (financés DRAJES)
 Tous les éléments
- Projets Clubs 2024
 Tous les éléments

